

## Modernisation du centre de tri SYMEVAD : cap sur le démontage de l'ancienne chaîne de tri

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et papiers doivent être triés dans le bac jaune afin d'être valorisés. Pour répondre à cette évolution majeure, le SYMEVAD a investi 20 millions d'euros dans la modernisation de son centre de tri à Évin-Malmaison.

Au-delà d'une simple modernisation, le centre s'est également agrandi pour accueillir le nouveau process dans un bâtiment supplémentaire, situé à l'arrière de l'existant. À noter : cet agrandissement ne s'accompagne pas d'une hausse de capacité administrative de traitement, qui reste fixée à 30 000 tonnes par an. Il s'agit avant tout de permettre l'installation de nouvelles machines, plus nombreuses, et destinées à améliorer la qualité du tri, en lien avec l'arrivée de nouveaux types d'emballages dans la collecte.

La fin du chantier est attendue pour fin avril 2025, avec une réception des travaux prévue courant juillet.

### **Un mois d'avril décisif**

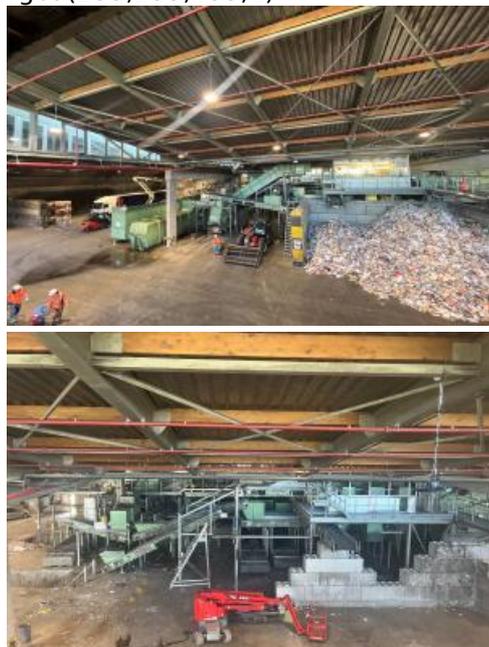
Dans le nouveau bâtiment, les machines ont commencé à être installées dès septembre 2024, avec notamment la mise en place d'un trommel de 17 mètres. Ont suivi, les stockeurs, la cabine de tri, les convoyeurs, les trieurs optiques, les overbands, etc.

Début avril 2025, le chantier a franchi une nouvelle étape : le démontage complet de l'ancienne chaîne de tri. Celle-ci a été entièrement valorisée en ferraille, à l'exception de la presse à balles, conservée dans le nouveau process.

Cette phase de démontage est cruciale : elle libère l'espace nécessaire dans le bâtiment existant, qui sera désormais dédié au stockage des déchets – à la fois ceux fraîchement collectés et ceux triés et conditionnés en balles et prêts à être expédiés vers les filières de valorisation.

D'ici peu, les convoyeurs fermés reliant les deux bâtiments seront installés. Viendront ensuite les phases de tests, de mise en service industriel et d'essais de performances, étape indispensable à la réception du nouveau process.

rgba(255,255,255,1)





## Une course contre la montre maîtrisée

Le démontage de l'ancienne chaîne, l'aménagement et la mise aux normes de l'ancien bâtiment (sécurité incendie notamment) se sont déroulés en un temps record : un mois seulement. Un impératif pour maîtriser les coûts, puisque durant cette période, le centre n'était pas en mesure d'assurer le tri. Les déchets ont donc dû être acheminés temporairement vers un autre site.

Parallèlement, les agents du centre ont suivi des formations spécifiques pour se préparer à l'utilisation des nouveaux équipements.

rgba(255,255,255,1)  
Publié le 17/04/2025